

Techniques de recherche et de gestion de données (384.A0)

Programme d'études techniques

Secteur 1- Administration, commerce et informatique Enseignement collégial

Version de 2020





Coordination et rédaction

Direction des programmes de formation collégiale Direction générale des affaires collégiales Secteur de l'enseignement supérieur

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant : Renseignements généraux Direction des communications Ministère de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage Québec (Québec) G1R 5A5 Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais: 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-889098-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Veuillez noter les modifications apportées au programme d'études

Techniques de recherche et de gestion de données – 384.A0, version 2020

La modification a trait au changement de titre. Le titre *Techniques de recherche sociale* est remplacé par *Techniques de recherche et de gestion de données*.

La modification a trait au secteur de formation auquel est rattaché le programme d'études. Le secteur 20 – Services sociaux, éducatifs et juridiques est remplacé par le secteur 01 – Administration, commerce et informatique.

Modifications approuvées en 2020

La modification a trait au changement des conditions particulières d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

Avoir réussi le cours du secondaire :

• CST 4e: Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4e secondaire

Modification approuvée en 2009

La modification a trait au changement des conditions particulières d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

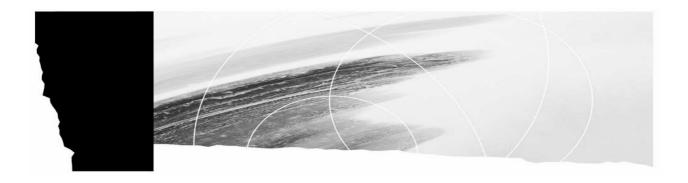
Avoir réussi le cours du secondaire :

 Mathématique 514 ou un cours de mathématique de 4^e secondaire que détermine le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficultés comparable (426 ou 436).

Modification approuvée en 2007

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	21
Formation générale propre	33
Formation générale complémentaire	39
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives de la formation spécifique	
Matrice des compétences	
Harmonisation	
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail	
Effectuer la recherche d'information.	
Adapter l'intervention technique aux différents domaines de recherche sur le comportement humain.	67
Élaborer les instruments de mesure.	
Effectuer les entrevues individuelles	
Créer et exploiter les bases de données.	
Analyser les données quantitatives.	
Présenter et diffuser les résultats de la recherche.	
Organiser et superviser la collecte des données	
Exploiter les langages de programmation utilisés en recherche.	
Analyser les données qualitatives	
Effectuer les entrevues de groupe.	
Appliquer le plan de sondage.	
Interagir dans un contexte de travail de recherche	
Planifier et gérer des activités de travail de recherche	
Collaborer a Forganisation et a la realisation d'un projet de récherche	97



384.A0 Techniques de recherche et de gestion de données

Année d'approbation : 2003

Type de sanction :Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 89 2/3 unités

Durée totale : 2 235 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact Formation spécifique : 1 575 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le RREC à l'article 2 et, le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

Aucune

Présentation du programme d'études

Le programme *Techniques de recherche et de gestion de données* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Enseignement supérieur; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme *Techniques de recherche et de gestion de données* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 63 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

0001	Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
0002	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
0003	Apprécier des textes de la littérature québécoise.
00B1	Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
000E	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
0015	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou	
0007	Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou	
8000	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou	
0009	Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
0064	Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
0065	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
0066	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

000K	Produire differents types de discours oraux et ecrits.
000 T	Destruction of the control of the co

000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

O016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire

(4 unités)

000V S	Situer l'apport particulier	des sciences hum	aines au regard de:	s enjeux contemporains.
--------	-----------------------------	------------------	---------------------	-------------------------

- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- O012 Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

0300	Analyser la fonction de travail.
0301	Appliquer les principes méthodologiques propres aux sciences humaines.
0302	Effectuer la recherche d'information.
0303	Adapter l'intervention technique aux différents domaines de recherche sur le comportement humain.
0304	Élaborer les instruments de mesure.
0305	Effectuer les entrevues individuelles.
0306	Résoudre des problèmes mathématiques et statistiques en recherche.
0307	Créer et exploiter les bases de données.
0308	Analyser les données quantitatives.
0309	Présenter et diffuser les résultats de la recherche.
030A	Organiser et superviser la collecte des données.
030B	Exploiter les langages de programmation utilisés en recherche.
030C	Analyser les données qualitatives.
030D	Effectuer les entrevues de groupe.
030E	Appliquer le plan de sondage.
030F	Interagir dans un contexte de travail de recherche.
030G	Planifier et gérer des activités de travail de recherche.
030H	Collaborer à l'organisation et à la réalisation d'un projet de recherche.

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (Règlement sur le régime des études collégiales, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002, p. 15)

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

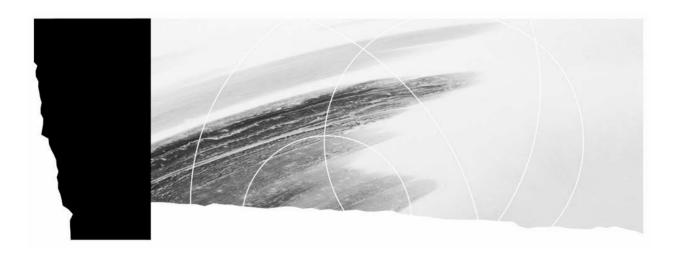
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit de cours destinés à assurer l'atteinte des objectifs et le respect des standards. Ils sont donnés entre autres en laboratoire, d'ateliers, de séminaires, de stages ou d'autres activités pédagogiques. Les établissements d'enseignement collégial ont la responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement des programmes.

Pour la composante de formation générale, il s'agit des éléments d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale Intentions éducatives de la formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail:
- · retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes :

- · autonomie:
- · sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- · créativité:
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities*: 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou Humanities: 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au Règlement sur le régime des études collégiales (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de texte:
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;

- porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à elles:
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident:
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables:
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail:
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine:
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses

habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et iustifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature

Code: 0001

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître le propos du texte.
- 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
- 3 Choisir les éléments d'analyse.
- 4 Élaborer un plan de rédaction.
- 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.

- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code: 0002

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments

- Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
- 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
- 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
- 4 Élaborer un plan de dissertation.
- 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.

Critères de performance

- Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
- Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Développement approprié des idées.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code: 0003

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
- Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.

2 Comparer des textes.

- Choix pertinent des critères de comparaison.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
- 3 Déterminer un point de vue critique.
- Pertinence du point de vue critique.

4 Élaborer un plan de rédaction.

- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- 5 Rédiger et réviser une dissertation critique.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification du point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite
- Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

Philosophie Code: 00B1

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments

Critères de performance

- 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.
- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation de l'avènement de la philosophie et de guelques moments de son évolution.
- 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.
- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
- 3 Produire une argumentation sur une question philosophique.
- Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.
- Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des règles de l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Philosophie Code: 000E

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments

Critères de performance

- Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
- Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline: Philosophie
Pondération: 3-0-3
Nombre d'unités: 2

Langue seconde (niveau I)

Code: 0015

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral simple.
- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
- 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.

3 S'exprimer oralement.

- Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises.
- Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
- Échanges d'idées pertinents.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.

4 Rédiger un texte.

- Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes.
- Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques modals et à des temps du verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, future.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II)

Code: 0007

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
 - Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
- 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.
- Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.

3 S'exprimer oralement.

- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général.
- Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction.
- Emploi généralement correct de verbes au passé.
- Prononciation, intonation et débit convenables.

4 Rédiger un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.
- Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques modals et à des temps du verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, present perfect, future.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération: 2-1-3 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III)

Code: 0008

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral authentique
 - à portée socioculturelle ou littéraire.
- 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.

- 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à Communication claire et cohérente d'au moins portée socioculturelle ou littéraire.
- Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
- Identification du sens général.
- Distinction précise des principaux éléments du
- Identification de la structure du texte.
- Identification de l'intention de l'auteur.
 - cinq minutes faisant référence à un ou à des documents.
 - Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
 - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
 - Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
- 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.
- Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles.
- Application convenable du code grammatical et orthographique.
- Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte.
- Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération: 2-1-3 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV)

Code: 0009

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments

Critères de performance

- 1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.
- Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- 2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.
- Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2 Éducation physique Code : 0064

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments

Critères de performance

- 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.
- Utilisation appropriée de la documentation.
 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
- 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
- Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.
- Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
- 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.
- Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
- 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.
- Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération: 1-1-1 Nombre d'unités: 1 Éducation physique Code : 0065

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément

Critères de performance

- 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1 Nombre d'unités : 1 Éducation physique Code : 0066

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments

Critères de performance

- 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.
- 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.
- Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel.
- Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel.
- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.

Activités d'apprentissage

Discipline: Éducation physique

Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1

Langue d'enseignement et littérature

Code: 000K

Standard Objectif

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
- Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
 - Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
- Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
- 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.
- Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
- 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
- Choix approprié des sources d'information.
- 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation
- Choix pertinent des éléments d'information.
- et de l'objectif de communication.
- Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
- 5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
- Choix judicieux des moyens d'expression.
- Respect des règles définissant les différents types de textes.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect des règles de présentation d'un texte
- 6 Préparer et présenter des discours oraux du type Utilisation pertinente des éléments liés à la informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
 - présentation d'un discours oral.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - · Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline: Français Nombre d'heures-contact : 60 Nombre d'unités : 2

Philosophie Code: 000T

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
- Définition des notions de base de l'éthique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
- 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
- Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
- 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation des questions éthiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
- 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.
- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Justification rationnelle de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline: Philosophie

Langue seconde (niveau I)

Code: 0016

Objectif **Standard**

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
- 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
- 3 Communiquer un bref message oral lié à son
- champ d'études.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
- Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Propos pertinents.
- Application satisfaisante du code grammatical.
- 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.
- Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Application satisfaisante du code grammatical et orthographique.
- Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Langue seconde (niveau II)

Code: 000M

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
- Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
- 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.
- Reconnaissance du sens général.
- Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.
- Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
- 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
- Communication claire et cohérente accessible à un non expert.
- Communication appropriée à la situation.
- Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
- Application convenable du code grammatical.
- 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.
- Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non-expert.
- Application convenable du code grammatical et orthographique.
- Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.
- Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Langue seconde (niveau III)

Code: 000N

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
- 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.
- Identification du sens général.
- Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
- 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
- 4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.
- Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 500 mots, accessible à un non-expert.
- Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
- Application convenable du code grammatical et orthographique.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Langue seconde (niveau IV)

Code: 000P

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments

Critères de performance

- Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.

2 Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
- 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.
- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
- 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.
- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques.
- Emploi d'une terminologie équivalente.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Sciences humaines Code: 000V

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.
- Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.

 Page de la principale de particular de la principale de la principale
- Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
- 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.
- Association de ces questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
- 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.
- Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.
- Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Sciences humaines Code : 000W

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments

Critères de performance

- 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
- 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.
- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3 Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Culture scientifique et technologique Code: 000X **Objectif** Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Expliquer la nature générale et quelques-uns des Individuellement. enjeux actuels de la science et de la technologie. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. Éléments Critères de performance 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche • Explication sommaire des caractéristiques scientifiques types. essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Montrer la complémentarité de la science et de • Définition des termes et description des la technologie. principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques • Mise en relation pertinente et cohérente des découvertes scientifiques et technologiques. contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de

- 4 Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certaines innovations scientifiques et technologiques récentes.
- Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.

découvertes scientifiques et technologiques.

 Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Culture scientifique et technologique

Code: 000Y

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments

- 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.
- 2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.
- 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

Critères de performance

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Langue moderne Code : 000Z

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments

Critères de performance

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne Code: 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales de base.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Langue moderne Code: 0010 Objectif Standard Contexte de réalisation Énoncé de la compétence • À l'occasion d'une conversation comportant un Communiquer dans une langue moderne sur minimum de quinze répliques. des sujets familiers. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : de situations de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. À l'aide d'outils de référence. Éléments Critères de performance L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1 Saisir le sens d'un message entendu. Identification juste des mots et des expressions

- 2 Saisir le sens d'un message lu.
- des phrases de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message. Identification juste des mots et des expressions

Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité

- idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité
- Association logique entre les éléments du message.
- 3 Exprimer oralement un message simple avec Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.

idiomatiques.

moyenne.

moyenne.

- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Individuellement. Communiquer avec une certaine aisance dans une • À l'occasion d'un échange verbal comportant un langue moderne. minimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Éléments Critères de performance L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1 Dégager le sens d'un message oral en langage • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. courant. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2 Dégager le sens d'un texte de complexité • Explication juste du sens général et des idées moyenne. essentielles du texte. Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3 Échanger verbalement des idées sur un sujet. • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées. 4 Rédiger un texte de complexité moyenne. • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction. Activités d'apprentissage Nombre d'heures-contact : 45 2 Nombre d'unités :

Langue moderne

Langage mathématique et informatique

Code: 0011

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments

- 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.
- 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.
- 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.
- 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.
- 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.

Critères de performance

- Distinction de notions et de concepts de base.
- Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
- Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
- Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
- Identification de quelques grandes influences.
- Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.
- Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Langage mathématique et informatique

Code: 0012

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments

- 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.
- 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.
- 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.
- 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils • Formulation claire et précise de l'interprétation. mathématiques ou informatiques.

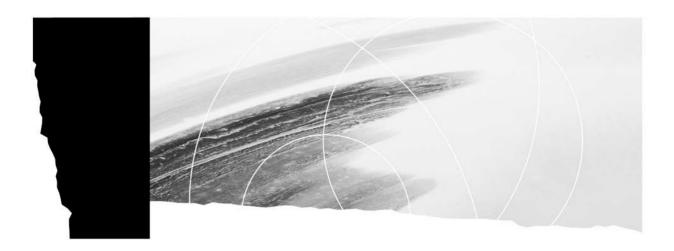
- Critères de performance
- Brève définition des notions.
- Exécution correcte des opérations de base.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.
- Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.
- Choix approprié en fonction des besoins.
- Démarche planifiée et méthodique.
- Utilisation correcte des outils et des procédés.
- Résultats satisfaisants par rapport au contexte.
- Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
- Interprétation juste en tenant compte du contexte.

Activités d'apprentissage

Art et esthétique	Code : 0013
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	 Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact : 45	

Nombre d'unités :

Art et esthétique	Code: 0014
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	 Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence	Critères de performance
1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	 Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. Application adéquate des techniques artistiques. Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique Intentions éducatives en formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme *Techniques de recherche et de gestion de données* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en recherche dans le domaine de la recherche en sciences humaines, en sciences administratives et en santé publique.

La technicienne ou le technicien en recherche effectue les tâches techniques du processus de recherche en sciences humaines. Dans l'exercice de ses fonctions, la technicienne ou le technicien est appelé à recueillir l'information, à organiser et traiter les données et à en communiquer les résultats. Son travail se réalise notamment au moyen de logiciels spécialisés et en équipe. Selon le contexte, cette technicienne ou ce technicien est aussi appelé à donner un soutien méthodologique et informatique à l'équipe de recherche ainsi qu'un soutien technique à la clientèle interne et externe.

La technicienne ou le technicien en recherche travaille en collaboration avec des professionnelles ou des professionnels de la recherche en sciences humaines, dans les services de recherche des grandes organisations des secteurs privés et publics : les entreprises privées de sondage et d'étude de marché, les sièges sociaux des grandes entreprises et des grandes associations, les ministères, les commissions et les conseils des gouvernements québécois et fédéral ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux.

La technicienne et le technicien en recherche doivent se montrer polyvalents. Leurs tâches peuvent différer selon les contextes du travail de recherche suivants :

- La division du travail de recherche diffère entre les grands organismes et grandes entreprises qui commandent des enquêtes et des sondages, et les entreprises de sondage qui se spécialisent dans la collecte des données et le traitement descriptif des résultats.
- Dans les grandes organisations de recherche, la division du travail entre les différents types d'employés, de professionnels, de techniciens et de personnel de soutien est très poussée.
- Dans les petites entreprises et à l'intérieur d'un travail autonome, la technicienne ou le technicien effectue toutes les tâches du processus de recherche.

On trouve trois types de techniciennes et techniciens sur le marché du travail : la technicienne ou le technicien en recherche, qui participe à la réalisation de toutes les étapes du processus de production de la recherche; la technicienne ou le technicien en collecte de données, qui assure la supervision sur le terrain et la réalisation des entrevues; la technicienne ou le technicien en statistique, qui participe surtout à l'organisation et au traitement statistique des données ainsi qu'à la communication des résultats.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme Techniques de recherche et de gestion de données vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;

- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées:
- lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
- lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Dans l'exercice de la profession, la technicienne ou le technicien de recherche formé dans le programme *Techniques de recherche et de gestion de données* entre en interaction avec les répondants aux enquêtes, avec les autres membres de l'équipe de recherche et avec les clients internes et externes. Ainsi, il doit maîtriser les habiletés liées à la communication, aux relations interpersonnelles et de groupe, et au travail en équipe. Le travail d'organisation et de traitement des données exige un esprit logique ainsi que des capacités d'analyse et de synthèse. La communication des résultats demande des habiletés liées à l'expression écrite française et, de plus en plus, anglaise. La nature changeante et la multiplicité des projets de recherche et des types de clients et de répondants demandent à la technicienne et au technicien des capacités d'adaptation au changement, d'apprentissage et de résolution de problèmes. Enfin, dans le contexte de leur travail, la technicienne et le technicien doivent maîtriser le langage spécialisé des méthodes de recherche, afin de communiquer adéquatement avec les membres de l'équipe de recherche. Ce langage est codifié par les associations professionnelles en sciences humaines et les grands organismes statistiques (Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec).

La fonction de travail des techniciennes et techniciens de recherche connaît des transformations sous l'impulsion de la poursuite de la division du travail de recherche, des exigences des citoyens concernant la confidentialité des informations personnelles, du développement des technologies de l'information appliquées au processus de production de la recherche et du développement du savoir scientifique, notamment en statistique et en analyse qualitative. Ainsi, la technicienne et le technicien doivent être sensibilisés à toutes les questions éthiques et en appliquer les principes, mettre à jour leurs savoirs informatiques afin de maîtriser les nouveaux logiciels utilisés en recherche, et leurs savoirs en statistique et en analyse de contenu qualitatif afin de maîtriser les nouvelles techniques d'analyse.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un apercu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES											
			COM PÉTENCES GÉNÉRALES								
TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE GESTION DE DONNÉES		Analyser la fonction de travail.	Appliquer les principes méthodologiques propres aux sciences humaines.	Effectuer la recherche d'information.	Adapter l'intervention technique aux différents domaines de recherche sur le comportement humain.	Résoudre des problèmes mathématiques et statistiques en recherche.	Créer et exploiter les bases de données.	Présenter et diffuser les résultats de la recherche.	Exploiter les langages de programmation utilisés en recherche.	Interagir dans un contexte de travail de recherche.	Planifier et gérer des activités de travail de recherche.
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence										
Numéro de la compétence		1	2	3	4	7	8	10	12	16	17
Élaborer les instruments de mesure.	5	0	0		0		0	0		0	0
Effectuer les entrevues individuelles.	6	0	0	0	0			0		0	0
Analyser les données quantitatives.	9	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Organiser et superviser la collecte des données.	11	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Analyser les données qualitatives.	13	0	0	0	0		0	0		0	0
Effectuer les entrevues de groupe.	14	0	0	0	0			0		0	0
Appliquer le plan de sondage.	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Collaborer à l'organisation et à la réalisation d'un projet de recherche.	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de recherche et de gestion de données* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document *Tableaux d'harmonisation Techniques de recherche et de gestion de données*.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Analyser la fonction de travail.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'une information récente sur la fonction de travail et sur le domaine de la recherche en sciences humaines.
- À l'aide d'une information récente sur les secteurs d'activité dans lesquels travaillent les techniciens et techniciennes en recherche.
- À l'aide de tout document de référence pertinent.
- En fonction d'un projet personnel de carrière.

Éléments de la compétence

Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.

Critères de performance

- Collecte d'une information pertinente.
- Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.
- Reconnaissance des possibilités d'exercice de la fonction de travail en entreprise et en pratique entrepreneuriale dans le domaine de la recherche en sciences humaines.
- Reconnaissance des effets, sur le travail, de l'évolution rapide des méthodes et des techniques dans le domaine de la recherche.
- Distinction des caractéristiques générales des milieux de travail.
- 2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.
- Examen complet des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance associés à la fonction de travail.
- Détermination de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de production de la recherche avec les tâches de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
- Établissement de liens pertinents entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

4 Examiner la réglementation et les standards relatifs à l'exercice de la profession.

- Reconnaissance des droits et des responsabilités des personnes impliquées dans un contexte de recherche d'information.
- Reconnaissance des standards de la pratique scientifique dans la réalisation de toutes les étapes du processus de recherche.
- Reconnaissance des conséquences des manquements aux lois, aux règles de déontologie et aux standards de la pratique scientifique.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer les principes méthodologiques propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec le chercheur.
- À partir des besoins d'information précis propres à l'équipe de recherche ou au client.
- À partir de situations propres au domaine de la recherche en sciences humaines.
- Dans le respect des lois sur l'accès à l'information.

Éléments de la compétence

1 Collaborer à la formulation et à la rédaction de la problématique.

Critères de performance

- Respect des fondements de l'approche scientifique.
- Examen judicieux du traitement antérieur de la question de la recherche.
- Formulation d'une question de recherche claire, pertinente et faisable.
- Définition rigoureuse des concepts, des dimensions et des variables.
- Identification rigoureuse du rôle théorique des variables.
- Formulation d'hypothèses de recherche valides et vérifiables.
- 2 Caractériser les types de plans de recherche.
- Examen complet des caractéristiques spécifiques des méthodes expérimentale, de diagnostique et d'enquête.
- Établissement de liens judicieux entre le plan et la question de la recherche.
- 3 Contribuer au choix des niveaux et des types de mesure.
- Examen complet des caractéristiques spécifiques des types de mesure.
- Établissement de liens judicieux entre la question de la recherche et les types de mesure.
- Examen complet des caractéristiques spécifiques des niveaux de mesure des variables.
- Établissement de liens judicieux entre la question de la recherche et les niveaux de mesure des variables.

- 4 Déterminer le niveau de validité et de fidélité des instruments de mesure.
- Reconnaissance exacte des types de validité de mesure.
- Reconnaissance exacte des types de fidélité de mesure.
- Évaluation juste du niveau de validité d'un instrument de mesure.
- Évaluation juste du niveau de fidélité d'un instrument de mesure.
- 5 Adopter des attitudes d'objectivité dans la collecte et le traitement de l'information.
- Examen complet des caractéristiques d'attitudes objectives et subjectives en recherche.
- Démonstration de neutralité dans la recherche et le traitement d'information.
- Critique rigoureuse et constructive du résultat des étapes de la recherche.
- Respect des lois d'accès à l'information et des standards scientifiques du milieu de la recherche.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer la recherche d'information.	 En collaboration avec le chercheur et le client. À partir de situations propres au domaine de la recherche en sciences humaines. À l'aide de documents et d'ouvrages de référence. À l'aide d'un système informatisé et des logiciels appropriés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Préciser le besoin d'information.	 Identification juste des thèmes de la recherche en fonction de la problématique. Détermination précise des critères de sélection des sources d'information. Élaboration correcte du plan de recherche d'information.
Utiliser des outils classiques et informatiques de recherche d'information.	 Utilisation efficace des moteurs de recherche en bibliothèque et sur Internet. Mise à profit efficace des possibilités d'un logiciel bibliographique. Mise à profit efficace des possibilités d'un logiciel de gestion de données secondaires. Utilisation efficace des ouvrages de référence.
3 Sélectionner les sources d'information.	 Identification précise des institutions susceptibles de fournir l'information recherchée. Identification précise des personnes susceptibles de fournir l'information recherchée. Identification précise des sources d'information documentaires et de données secondaires. Analyse et évaluation justes des sources d'information. Rédaction correcte des fiches bibliographiques. Respect des règles d'accès à l'information et de son utilisation.

- 4 Cerner et extraire l'information nécessaire.
- Repérage précis des unités d'information significative pour la recherche.
- Distinction précise des unités conceptuelles et géographiques de données secondaires significatives pour la recherche.
- Lecture et prise de notes efficaces.
- Rédaction correcte des fiches thématiques.
- Description précise des caractéristiques des données secondaires.
- 5 Consigner les résultats de la recherche.
- Synthèse complète et juste des données documentaires.
- Synthèse complète et rigoureuse des données secondaires.
- Conservation efficace et sécuritaire des données.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Adapter l'intervention technique aux différents domaines de recherche sur le comportement humain.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec le chercheur.
- À partir de besoins d'information propres à l'équipe de recherche ou au client.
- À partir de situations propres au domaine de la recherche en sciences humaines.
- À l'aide de documents et d'ouvrages de référence.
- À l'aide d'un système informatisé et des logiciels appropriés.

Éléments de la compétence

1 Caractériser les problèmes de recherche propres aux chercheurs et aux clients.

- Critères de performance
- Référence correcte aux principales approches des phénomènes psychologiques, sociaux, organisationnels et économiques.
- Interprétation juste de phénomènes psychologiques, sociaux, organisationnels et économiques.
- Description correcte du lien entre un problème de recherche spécifique et les principales approches.
- 2 Caractériser les pratiques de recherche propres à chaque domaine.
- Référence correcte aux grands courants de recherche propres à chaque type d'approche.
- Référence correcte aux principales méthodes et techniques de recherche utilisées par chaque type d'approche.
- 3 Traduire les problèmes du chercheur ou du client en activités de recherche.
- Transposition juste d'un problème donné en une question de recherche.
- Énoncé précis des méthodes et des étapes propres à répondre à la question de la recherche.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence Conte

Élaborer les instruments de mesure.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- Dans le respect des standards de la méthodologie de recherche.
- Dans le respect des normes et des exigences de l'organisation.
- À l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- À l'aide de logiciels de collecte de données sur le réseau intranet ou sur Internet.
- À l'aide de manuels de référence techniques appropriés.

Éléments de la compétence

- Déterminer les éléments d'information à recueillir.
- Identification précise des besoins d'information.
- Exploration judicieuse des sources d'information pertinente sur le sujet.
- Élaboration rigoureuse du cadre conceptuel.
- 2 Choisir la technique de collecte de données.
- Prise en compte complète des contraintes temporelles et budgétaires.
- Examen complet des avantages et des inconvénients de la collecte par questionnaire et observation directe.
- Examen complet des avantages et des inconvénients de la collecte par entrevue ou par auto-administration.
- Examen complet des avantages et des inconvénients de la collecte par entrevue face à face ou téléphonique.
- Justification pertinente de la technique de collecte.
- 3 Utiliser les fonctions avancées d'un traitement de texte.
- Utilisation efficace des styles.
- Création correcte de tableaux.
- Insertion correcte d'éléments graphiques.
- Utilisation efficace des dictionnaires.

4 Rédiger le questionnaire.

- Rédaction de questions claires et simples.
- Rédaction de catégories de réponse exhaustives et exclusives.
- Rédaction correcte des échelles d'attitude.
- Rédaction adaptée à la situation de communication verbale ou écrite.
- Mise en ordre logique des questions.
- Rédaction correcte de textes d'introduction et de transition.

5 Rédiger la grille d'observations.

- Rédaction d'énoncés d'observation clairs et simples.
- Mise en page de la grille favorisant l'inscription des observations.
- 6 Créer le système de codification des réponses.
- Choix d'un type de code adapté au logiciel de traitement de données.
- Attribution logique du code des questions.
- Attribution logique du code des réponses.
- 7 Prétester l'instrument de mesure.
- Élaboration rigoureuse de la procédure de prétest.
- Choix judicieux des répondants au prétest.
- Utilisation correcte de l'instrument de mesure.
- Compilation rigoureuse des résultats du prétest.
- Analyse rigoureuse des forces et des faiblesses de l'instrument de mesure.
- Ajustement pertinent de l'instrument de mesure.
- 8 Adapter l'instrument de mesure au type de support.
- Choix judicieux du support adapté à la technique de collecte.
- Mise en page correcte de l'instrument de mesure sur le support choisi.
- Manifestation de créativité et d'esthétisme.
- Examen complet des caractéristiques des logiciels de collecte de données sur le réseau intranet ou sur Internet.
- Mise à profit efficace des possibilités des logiciels de création et de modification de questionnaire.
- Programmation logique des sauts de question et des masques de saisie.
- Implantation efficace du questionnaire dans le réseau intranet ou sur Internet.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Effectuer les entrevues individuelles.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- À partir des standards de la méthodologie de recherche.
- À partir des normes et des exigences de l'organisation.
- Dans le respect des lois sur l'accès à l'information.
- Par contact téléphonique ou en entrevue face à face avec le répondant.
- À l'aide d'appareils d'enregistrement audio et vidéo.
- À l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

Éléments de la compétence

1 Élaborer et prétester le guide d'entrevue individuelle.

- 2 Organiser les entrevues individuelles.
- Appliquer une technique d'entrevue individuelle.

- Identification précise des thèmes d'entrevue.
- Exploration judicieuse des sources d'information pertinentes sur les thèmes.
- Élaboration des questions adaptées à la technique d'entrevue.
- Mise à l'essai rigoureuse du guide.
- Prise de rendez-vous respectueuse avec les répondants.
- Préparation correcte des moyens d'enregistrement.
- Respect des contraintes administratives.
- Choix pertinent de la technique d'entrevue en fonction du type d'information désiré.
- Conduite efficace de l'entrevue standardisée.
- Conduite efficace de l'entrevue d'exploration.
- Conduite efficace de l'entrevue avec informateur-clé.
- Conduite efficace de l'entrevue centrée.
- Conduite efficace de l'entrevue de sélection.
- Démonstration de présence, d'écoute et d'empathie.
- Maîtrise de l'interaction avec le répondant.
- Respect des règles de déontologie.

- 4 Consigner l'information.
- 5 Faire le bilan de l'entrevue.

- Prise de notes efficace.
- Enregistrement efficace de l'entrevue.
- Conservation sécuritaire de l'information.
- Analyse rigoureuse de l'interaction entre l'intervieweur et le répondant.
- Analyse rigoureuse des réponses importantes.
- Participation productive aux rencontres de l'équipe de recherche.
- Identification précise des changements à apporter aux entrevues subséquentes.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Résoudre des problèmes mathématiques et statistiques en recherche.

Contexte de réalisation

- À partir des objectifs du projet de recherche.
- À l'aide d'un poste de travail informatisé autonome ou en réseau.
- À l'aide d'un tableur électronique et d'un logiciel statistique.
- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- À l'aide des manuels de référence des différents logiciels rédigés en français et en anglais.

Éléments de la compétence

1 Choisir les formules mathématiques adaptées à l'étape de la recherche.

Critères de performance

- Analyse judicieuse de l'étape de recherche à réaliser.
- Détermination précise des objectifs de traitement.
- Détermination précise des calculs à effectuer.

2 Utiliser un tableur électronique.

- Saisie et modification efficaces de données dans une feuille.
- Construction et modification efficaces de formules complexes pour calculer des valeurs.
- Utilisation efficace des références.
- Utilisation efficace de fonctions logiques, mathématiques, statistiques, de recherche et de matrice.
- Construction et modification efficaces de tableaux croisés.
- Construction et modification efficaces de graphiques.
- 3 Résoudre des problèmes de description statistique.
- Choix d'échelles de mesure appropriées pour une variable donnée.
- Choix judicieux des mesures descriptives d'une variable donnée.
- Calcul précis des mesures de tendance centrale.
- Calcul précis des mesures de dispersion.
- Calcul exact des probabilités liées aux lois binomiale, normale et de Poisson.
- Interprétation juste des mesures descriptives.

- 4 Résoudre des problèmes d'analyse statistique bivariée.
- Choix d'échelles de mesure appropriées pour deux variables données.
- Choix judicieux des mesures d'association.
- Calcul précis des mesures d'association.
- Interprétation juste des mesures d'association.
- 5 Résoudre des problèmes d'inférence statistique.
- Représentation juste des différents types de distribution.
- Estimation précise des proportions, des moyennes et des variances.
- Calcul précis de l'intervalle de confiance de moyennes, d'écarts types et de proportions.
- Calcul précis de la taille de l'échantillon.
- Vérification juste d'hypothèses statistiques.
- 6 Effectuer des opérations logiques.
- Détermination précise de l'objectif de l'opération.
- Identification juste des variables.
- Construction rigoureuse de l'expression logique.
- Manifestation d'esprit logique.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Créer et exploiter les bases de données.

Contexte de réalisation

- À partir d'un poste de travail et des logiciels appropriés.
- À partir d'applications informatiques utilisées dans le milieu de travail.
- À partir de la documentation sur les applications.
- Dans le respect des normes et des standards de l'équipe de recherche.

Éléments de la compétence

- 1 Choisir le support de la base de données en fonction des besoins.
- 2 Utiliser un logiciel de base de données.

- Analyse rigoureuse des besoins de gestion de données.
- Choix judicieux du logiciel de base de données.
- Mise à profit efficace des possibilités de gestion de fichiers de la base de données.
- Mise à profit efficace des possibilités de définition de champs, de manipulation et d'édition des données.
- Mise à profit efficace des possibilités de production de requêtes.
- Mise à profit efficace des possibilités de configuration des options du logiciel de base de données.
- Mise à profit efficace des possibilités de production de formulaires et d'états.
- Mise à profit efficace des possibilités des outils de gestion de la base de données.
- Publication efficace de bases de données sur l'intranet ou Internet.
- Manifestation de curiosité et d'autonomie dans la mise à jour des connaissances sur les logiciels.

- 3 Élaborer, tester et modifier la structure d'une base de données.
- Détermination précise de l'objectif de la base de données.
- Détermination précise des tables nécessaires.
- Détermination précise des champs nécessaires.
- Identification précise des champs comportant des valeurs uniques dans chaque enregistrement.
- Détermination précise des relations entre les tables.
- Test rigoureux de la structure de la base.
- Modification judicieuse de la structure.

4 Saisir et vérifier les données.

- Création, utilisation et modification efficaces de formulaires.
- Validation et restriction rigoureuses de la saisie des données.
- Ajout et modification sans erreur de données dans une table.
- Vérification rigoureuse des données saisies.
- Application efficace de l'intégrité référentielle.
- Sécurisation efficace d'une base de données.
- 5 Fusionner des bases de données.
- Importation et exportation efficaces de données.
- Addition efficace de champs et d'observations.
- Sélection rigoureuse d'observations.
- Transposition efficace de variables et d'observations.
- Agrégation rigoureuse d'observations.
- 6 Rechercher, extraire et modifier les données.
- Recherche et remplacement efficaces de données.
- Tri rigoureux de données.
- Création, utilisation et modification efficaces de requêtes.
- Création, utilisation et modification efficaces d'expressions.
- 7 Analyser les caractéristiques d'une base de données existante.
- Examen rigoureux du modèle des données de la base.
- Établissement de relations entre le modèle des données et la structure de la base.
- Examen rigoureux des caractéristiques de stockage des données.
- Examen des mesures d'intégrité et de sécurité de la base.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence Contexte de réalisation

Analyser les données quantitatives.

- À partir des objectifs du projet de recherche.
- À l'aide d'un poste de travail informatisé autonome et en réseau.
- À l'aide d'un tableur électronique et d'un logiciel statistique.
- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- À l'aide des manuels de référence des différents logiciels rédigés en français et en anglais.

Éléments de la compétence

- 1 Collaborer à l'élaboration du cadre d'analyse des données.
- Examen critique du cadre conceptuel initial.
- Choix pertinent du niveau d'analyse : description, explication, prédication, inférence.
- Définition correcte des variables.
- Formulation claire des hypothèses.
- 2 Utiliser un logiciel de traitement statistique.
- Mise à profit efficace des possibilités de gestion de fichiers de données, de commandes et de résultats.
- Mise à profit efficace des possibilités de définition de variables, de manipulation et d'édition des données.
- Mise à profit efficace des possibilités de transformation des données.
- Mise à profit efficace des possibilités d'analyse statistique et graphique des données.
- Mise à profit efficace des possibilités d'ajustement des options du logiciel.
- Mise à profit efficace des possibilités de programmation et d'automatisation du traitement des données.
- 3 Valider les données et les échelles de mesure.
- Importation correcte des données.
- Correction minutieuse des erreurs de codification et de saisie.
- Validation correcte des variables filtres.
- Validation correcte des valeurs extrêmes.
- Analyse rigoureuse de la qualité des échelles de mesure.

- 4 Produire les tableaux univariés et leurs statistiques descriptives.
- · Choix pertinent des variables.
- Examen complet du niveau de mesure des variables.
- Choix pertinent du format du tableau.
- Choix pertinent des statistiques descriptives.
- Définition juste des vecteurs de réponses multiples.
- Production correcte des tableaux de réponses multiples.
- Présentation claire des tableaux univariés et des tableaux synthèses.
- Modification pertinente des tableaux univariés.
- 5 Produire les tableaux bivariés et multivariés, et leurs tests statistiques d'association et d'inférence.
- Formulation correcte des hypothèses bivariées et multivariées.
- Choix pertinent du type d'analyse statistique.
- Construction correcte du tableau bivarié et multivarié.
- Choix pertinent des mesures d'association en fonction du niveau de mesure des variables.
- Choix pertinent des tests d'inférence en fonction du niveau de mesure des variables.
- Modification pertinente des tableaux bivariés et multivariés.
- 6 Créer les nouvelles variables et les indices.
- Conception juste de nouvelles variables et de nouveaux indices.
- Recodage exact et pertinent de variables existantes.
- Choix pertinent des valeurs manquantes.
- Construction rigoureuse de la formule d'une nouvelle variable et d'un nouvel indice.
- Manifestation de créativité et d'initiative.
- 7 Faire l'analyse graphique des données.
- Choix pertinent du type de diagramme en fonction des objectifs d'analyse et des types de variables.
- Création correcte du diagramme.
- Modification correcte du diagramme.
- Manifestation de rigueur et de créativité.
- 8 Décrire les résultats et interpréter les statistiques.
- Description juste du contenu des tableaux.
- Interprétation juste des tableaux.
- Analyse juste des mesures d'association et d'inférence statistique.
- Vérification rigoureuse des hypothèses.
- Synthèse appropriée des résultats.
- Exactitude de l'information produite.
- Rédaction conforme aux règles linguistiques.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Présenter et diffuser les résultats de la recherche.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec le chercheur et le client.
- À partir de situations propres au domaine de la recherche en sciences humaines.
- À l'aide de documents et d'ouvrages de référence.
- À l'aide d'un système informatisé et des logiciels appropriés.

Éléments de la compétence

cibles.

1 Cerner les besoins d'information des publics

- Définition précise des publics cibles.
- Définition claire de l'information à présenter.
- Définition précise du contexte de présentation.
- Choix judicieux du médium.
- 2 Rédiger les différentes sections d'un rapport de recherche dans la langue du public cible.
- Établissement juste du plan du document.
- Préparation appropriée des éléments de contenu propres à chaque section.
- Clarté et précision du texte.
- Adaptation juste du niveau de langage en fonction du public cible.
- Mise en forme appropriée des caractères, des paragraphes, des listes, des pages et des sections.
- Utilisation efficace des styles appropriés.
- Production efficace de graphiques.
- Création et modification efficaces de tableaux.

- 3 Utiliser un logiciel de présentation graphique.
- Mise à profit efficace des possibilités de gestion de fichiers de présentation.
- Mise à profit efficace des possibilités de définition et d'utilisation des modèles et des styles.
- Mise à profit efficace des possibilités d'insertion et d'édition d'objets.
- Mise à profit efficace des possibilités de mise en forme de la présentation.
- Mise à profit efficace des possibilités offertes par les options du logiciel de présentation graphique.
- Mise à profit efficace des possibilités de production de diaporamas.
- Manifestation de curiosité et d'autonomie dans la mise à jour des connaissances sur le logiciel de présentation.
- 4 Élaborer la présentation graphique des résultats.
- Établissement juste du plan de la présentation.
- Conception et harmonisation appropriées de l'apparence du contenu.
- Mise en forme appropriée des tableaux, des textes, des graphiques et des images.
- · Manifestation d'esthétisme.
- Conception et modification appropriées de chaque diapositive.
- Utilisation efficace d'effets spéciaux.
- Clarté et rigueur de la présentation.
- Respect des normes et des exigences de présentation des résultats.
- 5 Sélectionner et utiliser le support technologique de présentation.
- Choix judicieux du support technologique en fonction des besoins.
- Utilisation efficace de la numérisation des textes, des images et des sons.
- Choix et traitement appropriés des images.
- Conversion et compression efficaces des fichiers de son et d'images.
- Saisie efficace d'écrans.
- Création et modification efficaces de dessins en modes vectoriel et « bitmap ».
- Utilisation efficace des différents types de rétroprojecteur.
- Utilisation efficace des possibilités de présentation sur l'intranet et Internet.

		_		
Code	n	13	n	O
JOUG	v	J.O	u	×

- 6 Présenter verbalement les résultats.
- Établissement juste de la structure de la présentation orale.
- Introduction pertinente de la présentation orale.
- Utilisation appropriée d'illustrations.
- Variation appropriée des stimuli.
- Conclusion pertinente de la présentation orale.
- Réponses correctes aux questions de l'auditoire.
- Maîtrise appropriée du sujet de la présentation.
- 7 Produire un document de soutien pour les utilisateurs et utilisatrices des programmes et des données.
- Prise en considération des objectifs de soutien en fonction des publics cibles et du contexte d'utilisation.
- Établissement des aspects indispensables à traiter dans le document.
- Description pertinente de la procédure d'utilisation des programmes et des données.
- Description pertinente des problèmes possibles et des solutions.
- Vérification complète de la compréhension des utilisateurs.
- Application rigoureuse des règles de rédaction et de présentation.
- 8 Contribuer à la diffusion des données et des résultats de la recherche.
- Établissement de la liste complète des personnes et des organisations visées.
- Sélection et utilisation efficaces du mode de diffusion.
- Vérification rigoureuse de la réception des données et des résultats.

Code: 030A

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Organiser et superviser la collecte des données.

Contexte de réalisation

- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- À l'aide des standards de la méthodologie de recherche.
- À l'aide des normes et des exigences de l'organisation.
- À l'aide de logiciels de collecte de données sur le réseau intranet ou sur Internet.
- À l'aide de manuels de référence techniques appropriés.

Éléments de la compétence

- 1 Planifier les opérations de la collecte.
- Établissement approprié des étapes et des tâches de la collecte.
- Établissement approprié du calendrier des opérations.
- Appréciation juste des besoins en ressources humaines, matérielles et financières.
- Définition rigoureuse de la procédure et des protocoles de collecte.
- Estimation correcte des ressources humaines disponibles et à recruter.
- Production efficace des documents de formation.
- 2 Organiser le travail des enquêteurs.
- Utilisation juste des sources de recrutement et des outils de sélection.
- Recommandation éclairée sur le choix du personnel.
- Accueil, formation et intégration appropriée du nouveau personnel.
- Prise en considération des préférences et des contraintes du personnel.
- Assignation judicieuse des tâches et des horaires de travail.
- Détermination juste et transmission claire des attentes et des objectifs en matière de rendement.
- Information complète donnée à l'équipe sur les instruments, la procédure et les protocoles de collecte.

- 3 Coordonner la collecte des données.
- Organisation judicieuse de l'expédition des questionnaires par voies postale et électronique, internes ou externes.
- Mise en place judicieuse de moyens de relance des répondants par voie postale, téléphonique ou électronique.
- Ajustement judicieux du processus de collecte par entrevues téléphoniques et face à face.
- Contrôle rigoureux des quotas de répondants selon le plan d'échantillonnage.
- Sauvegarde et conservation efficaces des questionnaires remplis et des données recueillies.
- Respect de l'échéancier et du budget.
- 4 Vérifier la qualité du travail des enquêteurs.
- Vérification rigoureuse des questionnaires et des fichiers de données.
- Écoute téléphonique attentive des intervieweurs.
- Correction judicieuse des erreurs de collecte.
- Réponse appropriée aux demandes d'information de l'équipe de collecte.
- Mise en place et application correctes des mesures de sécurité des enquêteurs.
- Respect de l'échéancier de collecte.
- Évaluation juste et équitable du rendement.
- 5 Établir le bilan de la collecte des données.
- Calcul rigoureux de différents types de taux de réponse.
- Relevé des problèmes survenus et des solutions apportées.
- Recommandations pertinentes pour les collectes futures.
- Établissements rigoureux du bilan de l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.

Code: 030B

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Exploiter les langages de programmation utilisés en recherche.

Contexte de réalisation

- À partir des objectifs du projet de recherche.
- À l'aide d'un poste de travail informatisé autonome ou en réseau.
- À l'aide d'un tableur électronique, d'un logiciel de base de données et d'un logiciel statistique.
- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- À l'aide des manuels de référence des différents logiciels rédigés en français et en anglais.

Éléments de la compétence

1 Choisir un outil de programmation de traitement de données.

Critères de performance

- Établissement des types de traitement de données nécessaires.
- Analyse judicieuse des possibilités et des limites des logiciels disponibles au regard du traitement à effectuer.
- Choix d'un outil informatique adapté aux besoins de traitement.
- 2 Produire des commandes de traitement.
- Définition claire et précise du résultat attendu.
- Conception et modification appropriées de la structure du traitement.
- Détermination précise des données nécessaires et de leurs sources.
- Application rigoureuse des règles de la syntaxe propre au langage utilisé.
- Conception et modification appropriées des commandes.
- Organisation logique des commandes.
- Exécution efficace des commandes en mode de production et en mode interactif.
- Sauvegarde et sécurisation des fichiers de commandes, de données et de résultats.

3 Automatiser le traitement.

- Détermination précise des opérations à automatiser.
- Conception et modification appropriées de macrocommandes.
- Exécution efficace des macrocommandes.
- Gestion efficace et sécuritaire des macrocommandes.

- 4 Adapter la programmation aux différentes plates-formes.
- Détermination précise des caractéristiques des systèmes d'opération.
- Détermination des similitudes et des différences entre les langages de programmation des logiciels.
- Détermination des similitudes et des différences entre les modes de traitement des logiciels.
- Modifications appropriées des programmes de commandes.
- Documentation appropriée sur les modifications apportées aux programmes.
- Test rigoureux des commandes adaptées.
- Description claire du résultat attendu de chaque commande.
 - Insertion correcte de commentaires et d'explications dans le programme de commandes.
 - Production d'une documentation claire, précise et complète sur l'utilisation du programme de commandes.
 - Soutien technique approprié des utilisateurs et utilisatrices.
 - Utilisation efficace des possibilités de mise au point de commandes et de macrocommandes.
 - Test rigoureux des commandes et des macrocommandes.
 - Vérification rigoureuse de la pertinence du résultat obtenu au regard du résultat attendu.
 - Détermination précise des erreurs de syntaxe.
 - Correction appropriée des commandes et des macrocommandes.

5 Documenter la programmation.

6 Résoudre les erreurs de programmation.

Code: 030C

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Analyser les données qualitatives. • À partir des objectifs du projet de recherche. • À l'aide d'un poste de travail informatisé autonome ou en réseau. • À l'aide de logiciels de traitement de texte et d'analyse de contenu. • En collaboration avec l'équipe de recherche et le client. • À l'aide des manuels de référence des différents logiciels rédigés en français et en anglais. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Contribuer au choix de la méthode et de l'outil • Définition précise des objectifs d'analyse de d'analyse. contenu. • Justification du recours à une perspective d'analyse qualitative ou quantitative. • Formulation claire des hypothèses d'analyse de vérification. • Justification de l'utilisation d'une méthode d'analyse du contenu. • Justification de l'utilisation d'un logiciel d'analyse. 2 Réunir l'ensemble des documents à soumettre • Détermination précise des documents contenant à l'analyse. l'information à analyser. · Rassemblement complet des documents appropriés. • Transcription intégrale des entrevues. • Relevé complet des réponses aux questions ouvertes. 3 Utiliser un logiciel d'analyse de contenu. • Mise à profit efficace des possibilités

d'organisation de documents.

Mise à profit efficace des possibilités de production de projets d'analyse.
Mise à profit efficace des possibilités de production de systèmes de classification.
Mise à profit efficace des possibilités offertes par les options du logiciel d'analyse de contenu.

- 4 Effectuer la préanalyse du matériel.
- Détermination appropriée du type de résumé à effectuer.
- Résumé valide du matériel.
- Familiarisation appropriée avec le contenu du matériel.
- 5 Élaborer et appliquer le système de classification.
- Détermination appropriée des catégories de classification.
- Prétest rigoureux des catégories.
- Choix pertinent des unités d'analyse au regard du type de matériel et des objectifs d'analyse.
- Choix pertinent de l'unité de contexte.
- Choix pertinent de l'unité de numération.
- Classification précise et valide du matériel.
- 6 Collaborer à l'interprétation des résultats.
- Analyse et interprétation justes des résultats.
- Démonstration explicite de la validité des résultats.
- Démonstration explicite de la fidélité des techniques utilisées.

Code: 030D

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer les entrevues de groupe.	 En collaboration avec l'équipe de recherche et le client. En rencontrant les participants. À l'aide d'appareils d'enregistrement audio et vidéo. Dans un local aménagé de façon appropriée. À l'aide de logiciels de traitement de texte.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Élaborer le guide d'entrevue de groupe.	 Identification précise des besoins d'information. Exploration judicieuse des sources d'information pertinente sur le sujet. Formulation claire de l'objectif de la rencontre de groupe. Élaboration de questions simples et compréhensibles. Mise en ordre logique des questions. Prétest rigoureux du guide. Ajustement pertinent du guide.
2 Organiser la rencontre de groupe.	 Identification précise des éléments de comportements à observer. Préparation correcte des grilles d'observations. Élaboration rigoureuse de la procédure d'observation. Composition optimale de groupes de participants en respectant les contraintes du fonctionnement en petit groupe. Organisation efficace des locaux et des appareils d'enregistrement. Contrôle administratif efficace.
3 Appliquer des techniques d'animation de groupe.	 Accueil chaleureux des participants. Présentation claire et concise du sujet d'entrevue. Animation du groupe favorisant la participation de tous les participants. Contrôle correct de la dynamique favorisant l'approfondissement des opinions. Synthèse complète et concise des opinions. Attitudes de neutralité complète sur le sujet et ouverture à toutes les opinions.

- 4 Appliquer des techniques d'entrevue de groupe.
- Conduite efficace du groupe de discussion.
- Conduite efficace du remue-méninges.
- Conduite efficace du groupe nominal.
- Atteinte des objectifs d'information recherchés.

5 Observer le groupe.

- Observation des comportements sans nuire à la dynamique du groupe.
- Prise en note juste du contenu des opinions émises.
- Codification pertinente des observations.
- Collaboration efficace avec la personne qui anime
- Contrôle systématique des appareils d'enregistrement.
- 6 Faire le bilan de la rencontre de groupe.
- Compilation précise des données présentes dans les grilles.
- Vérification de la qualité des enregistrements.
- Résumé précis de la dynamique.
- Résumé précis des éléments de contenu les plus significatifs.
- Identification des changements à apporter aux entrevues subséquentes.
- Collaboration efficace au travail de l'équipe de recherche.

		_
Code :	030	
Coue.	050	

Objectif **Standard** Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Appliquer le plan de sondage. • À partir des objectifs du projet de recherche. • À partir de bottins et de bases de données. • À l'aide d'un ordinateur. • À l'aide d'un tableur électronique et d'un logiciel statistique. • En collaboration avec le chercheur. Éléments de la compétence Critères de performance • Définition précise des caractéristiques de la 1 Collaborer à la définition de la population cible en fonction des objectifs du projet de population cible visée par les objectifs de la recherche. recherche. • Sélection des listes pertinentes des unités de la population. Critique rigoureuse des listes. • Estimation juste des différences entre la population cible et la population observée. • Définition précise des unités d'enquête. 2 Décrire les paramètres de la population. • Identification juste des sources d'information sur la population cible. • Choix pertinent des paramètres descriptifs. • Calcul précis des paramètres de la population. • Présentation claire des tableaux et des graphiques des paramètres. • Description juste des paramètres. 3 Participer à la conception du plan • Examen complet du mandat à réaliser. d'échantillonnage. • Examen complet des avantages et des inconvénients des échantillonnages probabiliste et non probabiliste. • Choix pertinent de la méthode d'échantillonnage. • Définition juste et précise des strates et des grappes. • Détermination rigoureuse des quotas. • Détermination optimale de la précision de

• Estimation juste du taux d'erreur d'observation.

• Calcul précis de la taille optimale des

échantillons initial et final.

l'échantillon final.

4 Sélectionner l'échantillon.

- Définition précise des critères de sélection des unités selon les contraintes des listes.
- Tirage aléatoire simple précis des unités.
- Tirage aléatoire systématique précis des unités.
- Sélection rigoureuse des quotas.
- Confection de listes exhaustives des unités échantillonnées.
- 5 Mesurer la précision de l'échantillon.
- Comparaison précise des statistiques de l'échantillon et des paramètres de la population.
- Calcul rigoureux de l'intervalle de confiance.
- Description claire et précise de l'erreur d'échantillonnage.
- 6 Estimer la relation entre l'échantillon et la population observée.
- Identification précise des différences entre la structure de l'échantillon et celle de la population.
- Calcul précis des facteurs de pondération.
- Création de la variable de pondération en respectant les règles de la syntaxe de programmation.
- Description claire de la procédure de pondération des données.

Code: 030F

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Interagir dans un contexte de travail de recherche.

Contexte de réalisation

- Dans des situations de travail variées propres au domaine de la recherche.
- En présence des personnes concernées.
- Par contact téléphonique et courriel avec les personnes concernées.
- En français et en anglais.
- Dans des environnements informatiques du domaine de la recherche.
- À partir des exigences de l'organisation.
- À partir de manuels de référence techniques appropriés.

Éléments de la compétence

1 Établir et entretenir des relations interpersonnelles fonctionnelles.

- Manifestation d'attitudes favorisant des relations interpersonnelles harmonieuses.
- Manifestation d'une attitude d'écoute et de réceptivité.
- Application rigoureuse des règles de politesse et de courtoisie.
- Adaptation du niveau de langage selon le type de personne.
- Application appropriée des techniques de communication verbale et non verbale.
- Adaptation de l'approche selon les personnes et les situations.
- Utilisation appropriée des techniques de gestion des conflits interpersonnels.
- 2 Travailler au sein d'une équipe de recherche.
- Distinction juste du rôle et des responsabilités des membres de l'équipe de recherche.
- Utilisation juste du langage spécialisé propre aux membres de l'équipe.
- Participation active aux activités de l'équipe de recherche.
- Respect des décisions prises par les membres de l'équipe.
- Contribution efficace à la préparation des comptes rendus de réunion.
- Respect de la procédure de travail établie par l'équipe.
- Contribution efficace à la résolution des problèmes vécus par l'équipe.

- 3 Établir et entretenir des relations fournisseurclient.
- Perception juste des besoins et des attentes des clients.
- Établissement d'un climat de confiance approprié avec les clients.
- Information complète donnée aux clients.
- Vérification appropriée de la satisfaction des clients.
- Réactions appropriées devant les problèmes soulevés par les clients.
- Manifestation d'un souci constant d'améliorer la qualité des services et des produits de recherche.
- Manifestation de comportements conformes à la déontologie.
- Analyse appropriée des besoins de soutien.
- Reconstitution appropriée du problème technique avec la personne concernée.
- Formulation de la solution appropriée.
- Information complète sur la démarche à suivre pour résoudre le problème.
- Vérification appropriée de l'efficacité de la solution.
- Analyse appropriée des besoins de formation.
- Production de documentation claire sur les méthodes et les techniques.
- Application efficace de méthodes et de techniques de formation.

4 Assurer le soutien technique.

Code: 030G

Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Planifier et gérer des activités de travail de • Dans des situations de travail propres à la recherche. profession. • À l'aide des outils de planification et de suivi appropriés. À partir des exigences de l'organisation. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Analyser les caractéristiques des activités à • Interprétation juste de la nature du travail de réaliser. recherche à effectuer. • Détermination de la séquence logique des étapes d'exécution. • Estimation précise du temps nécessaire à l'exécution de chacune des tâches. Prise en considération des échéances établies. 2 Procéder à la planification des activités. Établissement correct des priorités. Prévision d'une marge de manœuvre suffisante pour faire face aux imprévus. Établissement d'un calendrier des travaux réaliste. Détermination appropriée des ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à l'exécution de la recherche. • Communication efficace avec les personnes

Standard

3 Assurer le suivi des activités de recherche.

Objectif

• Utilisation d'une méthode appropriée de suivi du déroulement du projet de recherche.

impliquées dans le projet de recherche.Présentation correcte du plan de travail pour

· Gestion efficace du temps.

approbation.

- · Gestion efficace des ressources.
- Respect du calendrier des travaux.
- Adaptation régulière du calendrier des travaux en fonction des imprévus.

- 4 Assurer la gestion des documents produits lors de chaque activité de recherche.
- Classification logique des documents sur supports électronique et papier du projet de recherche.
- Identification précise du document en tenant compte du plan de classification.
- Organisation logique des documents sur les supports physiques.
- Détermination judicieuse du mode d'accès aux documents.
- Application correcte des procédures d'échange de données.
- 5 Évaluer et améliorer la qualité du travail de recherche.
- Choix judicieux des outils d'évaluation en fonction du but recherché.
- · Utilisation correcte des outils.
- Adaptation correcte des outils d'évaluation en fonction de la nature du travail de recherche.
- Évaluation judicieuse des méthodes et des techniques de travail utilisées.
- Évaluation judicieuse des ressources utilisées.
- Détermination des moyens visant à améliorer l'efficacité du travail de recherche.
- Prise en considération des normes pertinentes dans l'évaluation de la qualité du travail de recherche.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Collaborer à l'organisation et à la réalisation d'un projet de recherche.

Contexte de réalisation

- Dans des situations de travail représentatives de l'exercice de la profession.
- En collaboration avec l'équipe de recherche et le client.
- À partir d'un système informatisé et à l'aide des logiciels appropriés.
- À partir des consignes relatives aux délais et au budget à respecter.
- À l'aide des documents de référence appropriés.
- À l'aide des standards de la méthodologie de recherche.
- À l'aide des normes et des exigences de l'organisation.
- Dans le respect des lois sur l'accès à l'information.

Éléments de la compétence

1 Analyser les besoins d'information de l'équipe de recherche ou du client.

- Critères de performance
- Détermination précise des besoins du client ou de la cliente.
- Détermination précise des demandes de l'équipe de recherche.
- Détermination précise du domaine de recherche du projet.
- Collecte appropriée des informations préalables nécessaires à la définition des objectifs du projet.
- 2 Participer à la rédaction des objectifs de l'enquête.
- Formulation appropriée de la problématique du projet.
- Définition précise des objectifs généraux et spécifiques du projet.
- Définition précise de la population à l'étude.
- Détermination juste du niveau de précision désiré.

- 3 Recommander les méthodes et les techniques de collecte, d'organisation et de traitement des données.
- Détermination précise du plan d'échantillonnage nécessaire.
- Choix judicieux de la méthode de collecte des données.
- Choix judicieux du type d'instrument de mesure.
- Choix judicieux de la méthode d'organisation des données recueillies.
- Choix judicieux de la méthode d'analyse des données.
- Détermination appropriée des types de rapports à produire.
- 4 Élaborer le devis des opérations.
- Préparation d'une liste exhaustive des activités prévues au projet.
- Ordonnancement logique des activités.
- Planification judicieuse des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au projet.
- Établissement d'un calendrier réaliste et précis des activités du projet.
- Partage équitable des différentes responsabilités du projet.
- 5 Coordonner et exécuter les opérations de la recherche.
- Élaboration efficace des instruments de mesure.
- Collecte efficace des données.
- Organisation efficace des données.
- Suivi efficace des activités.
- Respect de l'échéancier et du budget.
- Manifestation d'autonomie et du sens des responsabilités.
- Gestion efficace de la documentation et des données du projet.
- Manifestation d'attitudes de respect et de confiance envers les personnes impliquées dans le projet.
- 6 Vérifier la qualité des travaux et des données produites.
- Régularité et pertinence des tests de contrôle de la qualité.
- Validation rigoureuse des données produites.
- Établissement approprié de la précision des observations et des mesures.
- 7 Participer à la transmission des résultats.
- Choix judicieux du support de présentation des résultats.
- Présentation claire et cohérente des résultats.
- Diffusion efficace des résultats.

8 Clore le projet de recherche.

- Évaluation appropriée du niveau d'atteinte des objectifs du projet.
- Établissement d'un bilan précis de l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières.
- Évaluation judicieuse du rendement des personnes ayant collaboré au projet.
- Détermination des mesures pertinentes visant à améliorer la qualité des travaux et des données.

education.gouv.qc.ca